



Location villa belge - tva ?

Par **edhecje**, le **24/06/2011** à **15:34**

Bonjour,

Je suis trésorier d'une association assujettie à la TVA. Dans le cadre d'un weekend de vacances, nous avons loué une villa en Belgique. La facture du prestataire (Sunparks) ne mentionne pas de T.V.A et donne simplement dans les CGV :

"Les prix sont libellés en euros. Dans le prix de location de chaque villa* sont inclus :

- La TVA calculée selon les directives de l'administration de la TVA du pays de destination"

J'ai payé 1000 euros.

En conséquence, que dois-je déclarer comme T.V.A déductible ? A quel taux ?

Merci de vos réponses,

Arthur L